

STRATÉGIES GAGNANTES POUR ENTREPRISES INNOVANTES

Innovatech Conseil accompagne **les entreprises de La Réunion**

pour sécuriser les aides fiscales dont elles peuvent bénéficier :

- Crédit Impôt Recherche (CIR)
- Crédit Impôt Innovation (CII)
- Statut de Jeune Entreprise Innovante (JEI)



Innovatech Conseil est une société de conseil spécialisée dans l'accompagnement des entreprises innovantes, construite sur des bases d'expertise-comptable.

Grace à son **équipe pluridisciplinaire, Innovatech Conseil** fait bénéficier les entreprises de tous domaines (biotechnologie, télécommunication, énergie, environnement, agroalimentaire...) de son expérience et de son expertise dans **la sécurisation et l'optimisation des dispositifs fiscaux d'aide à l'innovation**, CIR, CII et JEI.

Innovatech Conseil est organisée en 3 pôles

- Le pôle SCIENTIFIQUE évalue et analyse les projets, constitue le dossier scientifique, inscrit l'entreprise dans un environnement de R&D et défend votre dossier auprès du Ministère de la Recherche.
- Le pôle FINANCIER évalue le CIR/CII dans l'environnement comptable, fiscal, juridique et économique de l'entreprise et défend votre dossier auprès de l'administration fiscale et du Ministère de la Recherche.
- Le pôle ADMINISTRATIF organise, administre et produit le dossier justificatif du CIR/CII de l'entreprise.





Dans le cadre du partenariat avec QUALITIOPIC, Innovatech Conseil propose à ses adhérents un pré-diagnostic d'éligibilité gratuit au CIR et au CII qui pourra être suivi d'un accompagnement pour la sollicitation des aides fiscales à l'innovation.

Le Crédit Impôt Recherche (CIR)

est le dispositif fiscal qui finance l'effort de R&D des entreprises.

Le Crédit Impôt Innovation (CII)

est le dispositif fiscal qui finance l'effort d'innovation des entreprises.

Le statut de Jeune Entreprise Innovante (JEI)

permet aux entreprises innovantes, sous certaines conditions, de bénéficier d'exonérations significatives d'impôts et de charges patronales.

Bien qu'aussi innovantes que leurs homologues de métropole, les entreprises réunionnaises recourent moins au CIR, qui constitue pourtant la première source de financement de la R&D en métropole, alors que...

... depuis le 1er janvier 2015, les taux du CIR et du CII sont majorés dans les DOM :

CIR de **50%**

(au lieu de 30% pour la métropole

CII de **40%**

plafonné à 160 k€ (au lieu de 20% plafonné à 80 k€







L'équipe Innovatech Conseil apporte la garantie d'une technicité élevée dans les dossiers grâce aux compétences financières et scientifiques de ses équipes, mais aussi compte-tenu de sa maitrise du CIR qu'elle pratique depuis 1987.

Ce sérieux et cette qualité de travail sont aujourd'hui reconnus par les acteurs du monde de l'innovation : pôles de compétitivité, incubateurs, capitaux-risqueurs, banques, dirigeants d'entreprise, Ministère de la Recherhe, Services fiscaux, URSSAF...

Mathieu Araye, Analyste Financier - Qualitropic

Réunionnaise de souche, je connais le potentiel de l'île. Il y a encore énormément de choses à réaliser en termes de valorisation des ressources, c'est toute l'économie locale qui est en jeu. Aujourd'hui, certaines entreprises réunionnaises ont les moyens d'investir dans la recherche et le développement. Notre souhait est de les aider, et de les accompagner dans cette démarche.



Melthide Sinama, Consultante Innovation - Innovatech Conseil Docteur en Sciences de l'Environnement

CONTACTE7-NOUS

Yves MARTIN-CHAVE

Président

vmc@innovatech-conseil.fr

04 42 73 62 92

Melthide SINAMA

Consultante Innovation
msinama@innovatech-conseil.fr

contact@innovatech-conseil.fr

Olivier FRENEAUX
Conseil en Innovation
ofreneaux@innovatech-conseil.fr

www.innovatech-conseil.com

Mathieu ARAYE

Analyste financier

mathieu.araye@qualitropic.fr